Le Val d'Allier à Auzon

Une randonnée proposée par pierre5205

Une promenade pour découvrir le passé industriel d'Auzon et les ressources agricoles et forestières d'aujourd'hui.

Randonnée n°1379933

Durée :	2h40	**Difficulté :**	Facile
Distance :	7.68km	**Retour point de départ :**	Oui
Dénivelé positif :	178m	**Activité :**	A pied
Dénivelé négatif :	178m	**Région :**	Massif central
Point haut :	554m	**Commune :**	Auzon (43390)
Point bas :	403m		

Description

Départ : Parking de l'Office de Tourisme d'Auzon
Balisage : Jaune

(**D/A**) Du parking de la place de l'Office de Tourisme, traverser la Rue des Faubourgs et monter les escaliers entre les maisons, poursuivre sur le sentier herbeux.
Au croisement avec la Rue des Chauds Basses, poursuivre en face Rue des Quatre Cloches puis Rue des Giraudes dans le prolongement.

(**1**) À la Rue des Écoles, prendre à gauche le chemin des Giraudes. Au croisement avec un chemin perpendiculaire, le prendre à droite sur 50m, puis tourner à gauche devant des hangars à usage agricole et rejoindre la route.

(**2**) Tourner à gauche, passer le pont et après 60m, emprunter le chemin qui part à droite. A proximité du stade, suivre le chemin de gauche, longer les étangs et rejoindre la route D16.

(**3**) Prendre à droite sur 100m puis virer à gauche dans la route qui monte vers le hameau *Les Granges*.
À l'entrée du hameau, tourner à droite et rejoindre une piste.

(**4**) À la première fourche après la ferme, emprunter le chemin à droite. À la fourche suivante, prendre le chemin de gauche et poursuivre dans la forêt en ignorant les chemins venant de gauche et de droite.

(**5**) À l'entrée de Rizolles Haut, prendre la rue qui contourne le hameau par la gauche, poursuivre jusqu'à Rizolles Bas. À l'entrée dans Rizolles Bas, poursuivre tout droit sur la route, laisser le chemin qui vient à gauche et prendre le premier chemin à droite jusqu'à la route.

(**6**)À la route, faire un gauche-droite et après 60m, prendre le chemin à droite qui descend vers Auzon.

(**7**) À Auzon, prendre à gauche la Rue des Anciens Francs et après 600m, prendre à gauche la Rue des Faubourgs; Poursuivre et rejoindre le Parking de l'Office de Tourisme (**D/A**).

Points de passages

D/A **Parking Office du Tourisme**
N 45.391594° / E 3.367952° - alt. 427m - km 0

1 **Rue des Écoles**
N 45.382503° / E 3.364993° - alt. 424m - km 1.22

2 **Route D16**
N 45.377948° / E 3.365101° - alt. 410m - km 1.81

3 **Route D16**
N 45.368757° / E 3.370143° - alt. 412m - km 3.06

4 **Fourche après la Ferme**
N 45.372808° / E 3.373957° - alt. 448m - km 3.91

5 **Rizolles Haut**
N 45.385985° / E 3.382358° - alt. 553m - km 5.71

6 **Route (gauche/droite)**
N 45.389338° / E 3.372804° - alt. 496m - km 6.66

7 **Auzon**
N 45.391688° / E 3.374596° - alt. 459m - km 7.1

D/A **Parking Office du Tourisme**
N 45.391602° / E 3.367933° - alt. 427m - km 7.68

Informations pratiques

Donnez-nous votre avis sur : https://www.visorando.com/randonnee-le-val-d-allier-a-auzon/

Copie, vente et diffusion interdites - vuLwL52E

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée

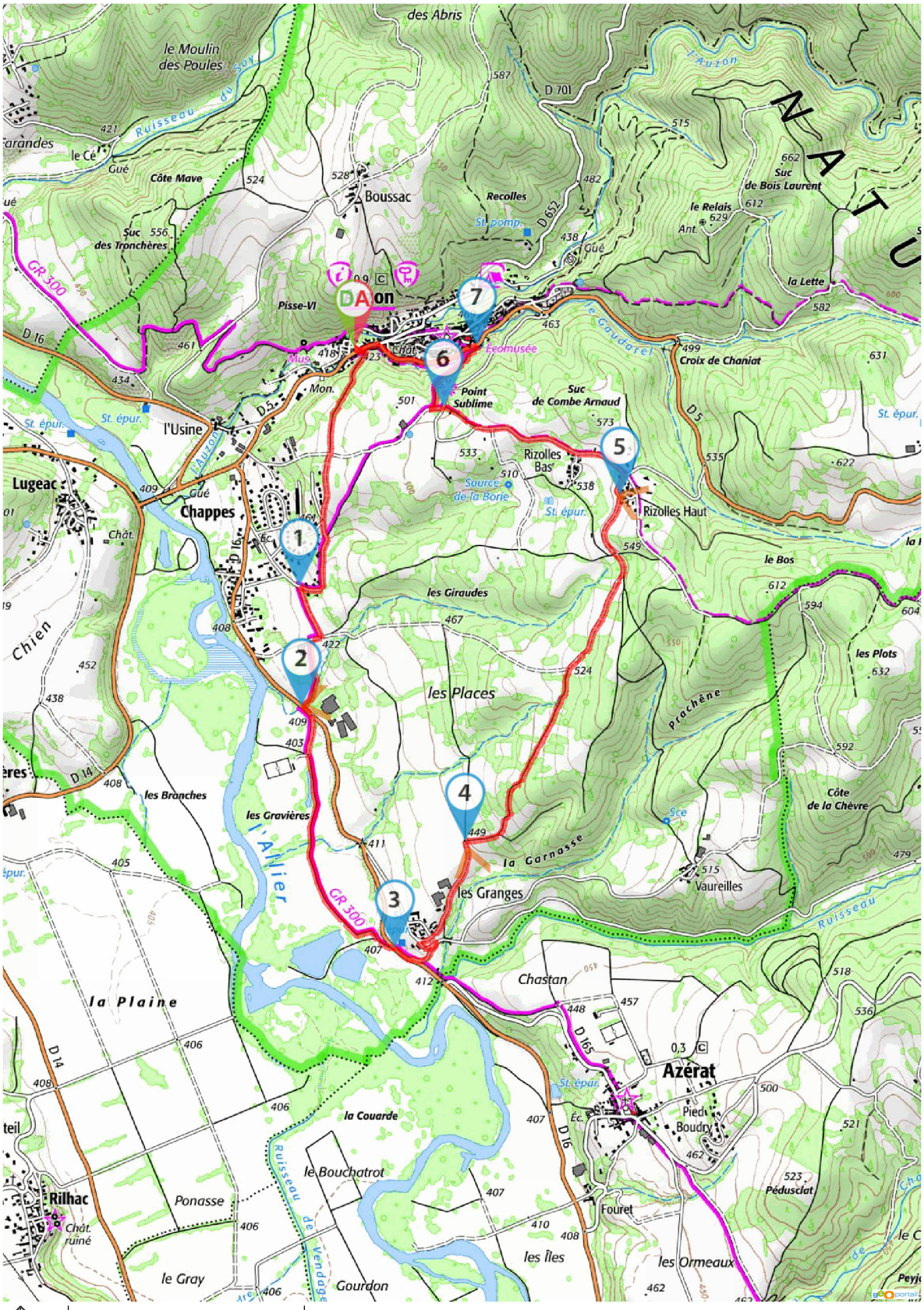

Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Visorando
Préparer et partager ses randos

LA CHARTE du visorandonneur

Préparation de sa randonnée

BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.

CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...

S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.

PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée

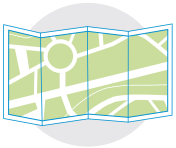

RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).

RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.

RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...

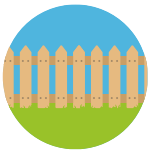

REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.

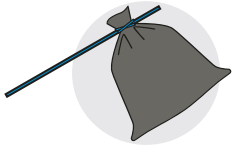

RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.

ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.

GARDER LA MAITRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.

LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.